



## CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 10 JUIN 2020

### Résumé des travaux

Le Conseil de gouvernement s'est réuni le mercredi 10 juin 2020 sous la présidence du Premier ministre Xavier Bettel.

Le Conseil a eu un échange de vues au sujet des dossiers de **l'actualité politique internationale et européenne**.

Les ministres réunis en conseil ont **fait un point de situation concernant le Coronavirus SARS-CoV2 "COVID-19"**.

Les ministres réunis en conseil ont marqué leur accord avec le **projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal modifié du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le COVID-19**.

Ce projet de règlement grand-ducal a notamment pour objet :

- d'alléger les restrictions applicables aux rassemblements de personnes ;
- de supprimer l'obligation du port du masque pour les mineurs de moins de treize ans à l'extérieur et de permettre l'ouverture et une utilisation habituelle des aires de jeux extérieures ;
- d'alléger les restrictions dans le domaine de l'HORESCA notamment en autorisant qu'une table d'un restaurant, d'un bar et d'un café ou encore d'une salle de consommation puisse accueillir un nombre maximal de dix personnes ;
- d'autoriser l'organisation de foires et salons en plein air sous condition de respecter les mesures de distanciation et l'obligation de porter un masque ou tout autre dispositif équivalent.

Le Conseil a décidé **l'arrêt des activités de la hotline 8002-8080 qui a été mise en place dans le cadre de la gestion de crise COVID-19**.

Les activités de la hotline cesseront à partir du 15 juin 2020. Le relais sera pris par les numéros de renseignements sectoriels en place ainsi que par le site Internet gouvernemental dédié au COVID-19.

*Communiqué par le ministère d'État/SIP*